

Création de la compagnie internationale des Experts de Justice en Médecine Manuelle orthopédique et ostéopathie médicale 09.12.2022 à REIMS



Cette nouvelle compagnie a pour **objectif** de réunir « l'ensemble des docteurs en médecine diplômés du diplôme Universitaire ou inter-universitaire de Médecine Manuelle Ostéopathique et / ou ostéopathie médicale (appellation reconnue par l'ordre des médecins) et d'un diplôme universitaire de réparation juridique et du dommage corporel exerçant une activité professionnelle dans cette discipline depuis plus de 10 ans sans interruption consécutive de plus de 2 ans pouvant être désigné comme expert de justice auprès des juridictions civiles, administratives et pénales.

Ces membres peuvent être désignés comme Expert de Justice dans le domaine de la Médecine Manuelle et Ostéopathie Médicale.

A ce titre, cette nouvelle compagnie a pour mission d'établir ou de permettre :

-une liste de médecins experts de justice compétents du domaine spécifique de la médecine manuelle orthopédique et ostéopathie médicale pouvant être désignés auprès des juridictions civiles administratives et pénales.

-une liste de sages-mesures et / ou sachants compétents dans le domaine de la médecine manuelle orthopédique et ostéopathie médicale pouvant être désignés par un juge ou un expert inscrit auprès des juridictions civiles, administratives et pénales.

La composition du bureau de cette compagnie fondatrice est la suivante :

-Président : André MONROCHE (monroche@sport-medical.org)

-Vice-Président : Olivier DUMAY (docteurdumay@gmail.com)

-Trésorier : Emeric BRIDE

- Secrétaire Général : Frédéric GENET

- Conseillers techniques : Serge et Michel PAUTOT (serge.pautot@ff-boxe.com)

Il s'agit d'une grande avancée dans la reconnaissance de l'ostéopathie médicale en application de l'arrêté du 04.12.2023 (cf ci-joint)